

# ALLOCUTION DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING A L'OCCASION DU CONGRES DU 30EME ANNIVERSAIRE DE L'UNAF, PALAIS DES CONGRES, LE 12 JUIN 1976

MONSIEUR LE PRESIDENT, MESSIEURS, MESDAMES LES MEMBRES DU BUREAU DE L'UNAF, MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES, MESSIEURS LES DEPUTES, MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL DE PARIS, MESSIEURS LES PREFETS, ET VOUS MESDAMES, ET VOUS MESSIEURS, COMME CHEF DE L'ETAT, MAIS AUSSI COMME PERE DE FAMILLE ET JE REGRETTE A CET EGARD QUE CELLE CI ` ANNE-AYMONE GISCARD D'ESTAING ` N'AIT PAS PU M'ACCOMPAGNER, MAIS SI ELLE EST ABSENTE C'EST EN RAISON PRECISEMENT D'OBLIGATIONS FAMILIALES, JE SUIS HEUREUX D'ETRE PRESENT A CE CONGRES DU 30EME ANNIVERSAIRE ET DE MARQUER AINSI MON INTERET PERSONNEL, COMME VOUS L'AVEZ DIT MESSIEURS LES PRESIDENTS, ET CELUI DU GOUVERNEMENT POUR LA FAMILLE ET POUR LES ORGANISATIONS FAMILIALES. PERMETTEZ-MOI, D'ABORD, DE RENDRE AU PRESIDENT PAUL NODDINGS L'HOMMAGE QUI LUI EST DU. CE CONGRES EST EN EFFET LARGEMENT L'ABOUTISSEMENT DE SON ACTION PERSEVERANTE AU SERVICE DE LA FAMILLE. MEMBRE DU BUREAU DE L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DES SA FONDATION, PRESIDENT DEPUIS 1961, PAUL NODDINGS, PAR SON ACTIVITE INLASSABLE, LA FORCE DE SES CONVICTIONS, SON AUTORITE PERSONNELLE, A CONTRIBUE A DEVELOPPER LE ROLE DE L'UNAF DANS LA REPRESENTATION ET DANS LA DEFENSE DES INTERETS DE LA FAMILLE. IL SE RETIRE EN LAISSANT A SON SUCCESSEUR LA PRESIDENCE D'UNE ORGANISATION RENOVEE ET DYNAMIQUE, EXPRESSION INDISCUTEE ET RECONNUE DES FAMILLES FRANCAISES. IL A ESTIME, DU MOINS EN CE QUI LE CONCERNE, QUE DEUX SEPTENNATS ETAIENT UNE BONNE DUREE. JE LUI LAISSE LA RESPONSABILITE DE CETTE APPRECIATION. MAIS JE SUIS SUR QU'IL POURSUIVRA SON ACTION EMINENTE ET DEVOUEE AU SERVICE DE LA FAMILLE. ET A VOTRE NOUVEAU PRESIDENT, M. BURNEL DONT NOUS AVONS ECOUTE AVEC INTERET LE REMARQUABLE DISCOURS, JE SOUHAITE UN ENTIER SUCCES DANS SES DIFFICILES FONCTIONS. \

LORSQU'IL S'EST PREOCCUPE DE MA PARTICIPATION A CETTE REUNION, IL ` BURNEL GEORGES ` A EXPRIME LE DESIR QUE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE NE PROCEDAT PAS A L'ENONCE D'UN CATALOGUE DE DISPOSITIONS PARTICULIERES OU DE MESURES, MAIS SAISIT CETTE OCCASION POUR PRECISER LA CONCEPTION QU'IL A ET QU'A AVEC LUI LE GOUVERNEMENT DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET C'EST DONC MESDAMES ET MESSIEURS CE QUE JE VAIS FAIRE DEVANT VOUS. LA FAMILLE EST UNE INSTITUTION FONDAMENTALE POUR L'EPANOUISSEMENT DE L'HOMME ET POUR L'EQUILIBRE DE LA SOCIETE. C'EST POURQUOI JE SUIS DECIDE A FORTIFIER L'INSTITUTION FAMILIALE PAR UNE POLITIQUE GLOBALE DE LA FAMILLE, MENE EN CONCERTATION AVEC LES ORGANISATIONS FAMILIALES. IL PARAIT D'AILLEURS QUE L'EXPRESSION "POLITIQUE GLOBALE" AVAIT ETE UTILISEE VOICI QUELQUES ANNEES PAR UN DES MEMBRES EMINENTS DE VOTRE ORGANISATION. JE TIENS A VOUS DIRE QUE JE N'AI PAS RECOPIE SON TEXTE ET QUE LA SEULE DEMONSTRATION EST QUE NOTRE INSPIRATION EST LA MEME. POURQUOI UNE POLITIQUE FAMILIALE ? PARCE QUE LA FAMILLE EST ESSENTIELLE A L'HOMME, PARCE QU'ELLE EST LA CONDITION DE SON DEVELOPPEMENT ET DE SON BONDHEUR. C'EST LA LIGNE DONNEE INVARIANTE DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE DE

BONHEUR. C'EST LA UNE DONNEE INVARIANTE DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE DE LA \_NATURE HUMAINE. C'EST DANS LA FAMILLE QUE L'ENFANT TROUVE L'AFFECTION, LE SOIN, ET QUAND IL LE FAUT L'AUTORITE INDISPENSABLE POUR L'EQUILIBRE ET L'HARMONIE DE SON DEVELOPPEMENT. LA FAMILLE EST LE ROYAUME DE L'ENFANT. ET C'EST DANS LA FAMILLE QUE L'HOMME ET LA FEMME TROUVENT LA SECURITE ET LA TENDRESSE NECESSAIRES A LEUR BONHEUR. LA FAMILLE EST AUSSI LA CELLULE DU BONHEUR. IL EN EST AINSI DEPUIS TOUJOURS. ET IL EN SERA TOUJOURS AINSI. C'EST POURQUOI LA FAMILLE N'EST PAS UN MODE EPHEMERE D'ORGANISATION DES RAPPORTS HUMAINS, MAIS UNE INSTITUTION AUSSI PERMANENTE, AUSSI INSTRUCTIVE, AUSSI ETERNELLE QUE L'HOMME LUI-MEME. LA FAMILLE EST AUSSI UN ELEMENT ESSENTIEL DE L'ORGANISATION SOCIALE. ELLE EST LE LIEU DE LA VIE PRIVEE, CE LIEU OU LES RELATIONS ENTRE LES ETRES HUMAINS S'ETABLISSENT DIRECTEMENT, SANS AUTORITE ET SANS INTERVENTION EXTERIEURES

C'EST POURQUOI L'INSTITUTION FAMILIALE EST NECESSAIRE A LA STABILITE DU CORPS SOCIAL, EN MEME TEMPS QU'ELLE FACILITE SON EVOLUTION. CELA EST MANIFESTE DANS LES EPOQUES DE CHANGEMENT SANS DOUTE PROGRESSIF MAIS RAPIDE, COMME CELLE DANS LAQUELLE NOUS VIVONS. ALORS QUE TANT DE CHOSES SE MODIFIENT AUTOUR DE NOUS QUE NOUS LE SOUHAITONS OU NON, LA FAMILLE RESTE POUR CHACUN LE LIEU DE LA CONTINUITE PRESERVEE. ELLE EST AUSSI UN FACTEUR IRREMPLACABLE D'ADAPTATION. ET IL EST FRAPPANT DE VOIR S'ACCOMPLIR SANS HEURT, AU-SEIN DE LA VIE FAMILIALE, DES EVOLUTIONS QUI, DANS LA SOCIETE TOUT ENTIERE, SONT SOUVENT POUR NOUS LE SAVONS DIFFICILES A CONDUIRE. LA MANIERE DONT LES FAMILLES FRANCAISES SE SONT PROGRESSIVEMENT ADAPTEES A LA NECESSAIRE EGALITE DE L'HOMME ET DE LA FEMME, OU ENCORE A L'ASPIRATION LEGITIME DE CHACUN ET NOTAMMENT DES ADOLESCENTS A CE QUE SON AUTONOMIE ET SA PERSONNALITE SOIENT RESPECTEES, ME SEMBLE EXEMPLAIRE. CETTE EVOLUTION, DONT ON AURAIT PU CRAINDRE QU'ELLE DISLOQUE LA FAMILLE, S'EST EN EFFET EFFECTUEE SOUS NOS YEUX, AUTOUR DE NOUS SANS QUE L'INSTITUTION FAMILIALE SOIT MISE EN\_CAUSE, NI SA VITALITE AFFAIBLIE. BEL EXEMPLE DE CE QUE PEUVENT ACCOMPLIR LA SAGESSE DES FAMILLES DE NOTRE PAYS ET L'AMOUR QUI LES UNIT. ILLUSTRATION REMARQUABLE EGALEMENT DE LA FORCE DE L'INSTITUTION FAMILIALE DANS UN PAYS DE TRADITION CHRETIENNE, LATINE ET MEDITERRANEENNE

S'IL M'A PARU UTILE DE VOUS RAPPELER CES DONNEES ESSENTIELLES, C'EST POUR QUE VOUS COMPRENIEZ BIEN QUE DANS MON ESPRIT, LA FAMILLE MERITE D'ETRE SOUTENUE ET FORTIFIEE POUR ELLE-MEME. EN-PARTICULIER, LA POLITIQUE FAMILIALE NE DOIT PAS ETRE UN SOUS-PRODUIT DE LA POLITIQUE DEMOGRAPHIQUE. CERTES, IL EST DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE QUE NOTRE POPULATION RETROUVE RAPIDEMENT LES CONDITIONS D'UNE CROISSANCE SOUTENUE ET REGULIERE. MALGRE L'IGNORANCE OU NOUS SOMMES DES FACTEURS PROFONDS DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE, ET IL Y A DES SUJETS OU L'HONNETETE SCIENTIFIQUE CONSISTE PRECISEMENT A DIRE QUE L'ETUDE AUSSI MINUTIEUSE SOIT-ELLE ET COMME VOUS LE SAVEZ CONDUITE EN FRANCE AVEC LES MOYENS ET DES PREOCCUPATIONS D'UNE QUALITE EXEMPLAIRE, ABOUTIT A LA CONCLUSION QU'A L'HEURE ACTUELLE LA REponse N'EST PAS EXACTEMENT CONNUE ET QUE NOUS IGNORONS LES FACTEURS PROFONDS DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE QUI SONT VENUS BOULEVERSER DEPUIS ENVIRON DOUZE ANS LA STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DE LA PLUPART DES PAYS COMPARABLES AU NOTRE. MAIS QUELLE QUE SOIT CETTE IGNORANCE OU EN TOUT CAS CETTE CONNAISSANCE IMPARFAITE NOUS POUVONS LEGITIMEMENT ESPERER QUE DES FAMILLES PLUS EPANOUIES, PLUS ASSUREES DANS LEUR EXISTENCE ET DANS LEURS RESSOURCES SERONT AUSSI DES FAMILLES PLUS NOMBREUSES. ET DE MANIERE PLUS PRECISE, QUE LA FAMILLE DE TROIS ENFANTS, NECESSAIRE A L'EQUILIBRE ET AU DYNAMISME DE NOTRE POPULATION, DEVIENDRA POUR UN NOMBRE PLUS GRAND DE FOYERS, LA FAMILLE IDEALE. MAIS JE DIS ICI NETTEMENT QUE LA POLITIQUE FAMILIALE

NE DOIT PAS ETRE INSPIREE PAR CE CALCUL. ELLE TROUVE SA JUSTIFICATION EN ELLE-MEME ET ELLE NE SERAIT PAS MOINS NECESSAIRE DANS UNE AUTRE CONJONCTURE DEMOGRAPHIQUE ET ELLE DOIT ETRE PLACEE AU-DESSUS DE TOUTE CONJONCTURE. C'EST QU'A MES YEUX, LA FAMILLE, ET TOUT CE QUI CONCOURT A LA FORTIFIER, EST INSEPARABLE D'UNE CONCEPTION HUMANISTE DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE. LES SOCIETES COLLECTIVISTES CONSIDERENT LA FAMILLE AVEC SUSPICION. DESIREUSES D'ASSURER LEUR EMPRISE SUR L'INDIVIDU, ELLES VOIENT DANS LA FAMILLE UN CONCURRENT POTENTIEL. C'EST POURQUOI ELLES S'EFFORCENT DE LA MAINTENIR DANS UN STATUT SUBORDONNE, QUAND CE N'EST PAS DE LA DIVISER. ET NOUS NE POUVONS PAS IGNORER DANS LA SERENITE DE NOTRE REUNION LA DECISION PRISE PAR CERTAINES SOCIETES COLLECTIVISTES EXTREMES ET QUI CONSISTE DANS LA HIDEUSE APPROPRIATION DE L'ENFANT. AU CONTRAIRE, DANS UNE CONCEPTION DE LA SOCIETE CENTREE SUR L'HOMME ET FONDEE SUR LA LIBERTE, RIEN NE DOIT ETRE NEGLIGE POUR DONNER A L'INSTITUTION FAMILIALE, QUI EST UNE INSTITUTION D'HOMMES LIBRES, SA PLEINE VIGUEUR. J'AJOUTERAI QUE LA FORCE DE LA CELLULE FAMILIALE QUELS QUE SOIENT LES GROUPES SOCIAUX, ET CECI EN DEPIT ET AU-DELA DES TENSIONS DE NOTRE EPOQUE, EST UN DES TRAITS LES PLUS VIGOUREUX ET LES PLUS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE FRANCAISE CONTEMPORAINE LORSQU'ON LA COMPARE AUX AUTRES. TELS SONT, MESDAMES ET MESSIEURS, LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE FAMILIALE DU GOUVERNEMENT.

J'AI ANNONCE L'AN PASSE, A LA BOURBOULE, ET JE CONFIRME AUJOURD'HUI QUE CETTE POLITIQUE ENTEND ETRE UNE POLITIQUE GLOBALE. QU'EST-CE QUE CELA VEUT DIRE ? CELA SIGNIFIE QUE LA POLITIQUE FAMILIALE, SI ELLE IMPLIQUE BIEN ENTENDU DES TRANSFERTS SOCIAUX, NE S'Y REDUIT PAS. C'EST L'ORGANISATION DE LA VIE SOCIALE TOUT ENTIERE QUI DOIT ETRE ADAPTEE AUX BESOINS ET AUX ASPIRATIONS DES FAMILLES. PAR CONSEQUENT, C'EST LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE TOUT ENTIERE QUI DOIT TENIR COMPTE DE CES ASPIRATIONS ET DE CES BESOINS. TOUTE ACTION DES POUVOIRS PUBLICS POUVANT AVOIR DES INCIDENCES SUR LA VIE DES FAMILLES, DOIT TENIR COMPTE DES PREOCCUPATIONS DE LA POLITIQUE FAMILIALE. ET C'EST EN CE SENS QU'ELLE DOIT ETRE UNE POLITIQUE GLOBALE. LA REGLE S'IMPOSE DANS LES SECTEURS LES PLUS DIVERS DE NOTRE VIE COLLECTIVE ET DE L'ACTIVITE GOUVERNEMENTALE : EMPLOI, EDUCATION, LOGEMENT, SANTE, CONSOMMATION, POUR S'EN TENIR A CES QUELQUES EXEMPLES. IL INCOMBE DONC A TOUS CEUX QUI DISPOSENT DE POUVOIRS DE DECISION DE PRENDRE EN CONSIDERATION LES NECESSITES PROPRES A LA VIE FAMILIALE. SI J'Y INSISTE, C'EST QUE EN REALITE CELA NE VA PAS DE SOI. NOTRE SOCIETE, ENCORE LARGEMENT SOUMISE AUX CONTRAINTES DE LA PRODUCTION, A TENDANCE A DONNER LE PAS AUX PREOCCUPATIONS DES PRODUCTEURS, OU, COMME ON LES APPELLE ENCORE, D'UN TERME REVELATEUR D'UN ETAT-D'ESPRIT, AUX PERSONNES ACTIVES. NOUS AVONS UNE SORTE DE CONVERSION MENTALE A REALISER POUR QUE LES INTERETS AUTRES QUE CEUX DE LA PRODUCTION ECONOMIQUE, ET D'ABORD CEUX DES FAMILLES, PUISSENT SE FAIRE ENTENDRE ET PESER SUFFISAMMENT DANS L'ORGANISATION DE NOTRE VIE SOCIALE.

QUANT A CEUX QUI DISPOSENT DU POUVOIR D'INFORMER, DE L'IMMENSE POUVOIR D'INFORMER, NOUS LE SAVONS BIEN, ILS DOIVENT VEILLER A DONNER UNE REPRESENTATION COMPLETE ET EXACTE DES REALITES ET DES PREOCCUPATIONS FAMILIALES. COMMENT NOS FAMILLES POURRAIENT-ELLES AVOIR PLEINEMENT CONFIANCE DANS LEUR AVENIR, SI ELLES AVAIENT LE SENTIMENT QUE LES VALEURS FAMILIALES SONT MECONNUES PAR LES GRANDS MOYENS D'INFORMATION ET QUE LA PREFERENCE EST SYSTEMATIQUEMENT DONNEE A DES PREOCCUPATIONS PLUS SUPERFICIELLES OU PLUS EGOISTES ? AINSI ENCORE DE LA PUBLICITE, QUI, EN NOUS RENVOYANT UNE IMAGE DE NOUS-MEMES, CONTRIBUE A MODELER NOS REPRESENTATIONS COLLECTIVES : IL EST SOUHAITABLE QUE LORSQU'ELLE REFLETE

L'IMAGE DE LA FAMILLE, ELLE NE LE FASSE PAS A LA FACON D'UN MIROIR DEFORMANT, MAIS RETIENNE QUELQUE CHOSE DES VALEURS SI SOLIDES ET SI PROFONDES QUI SONT CELLES DES FAMILLES FRANCAISES. IL S'AGIT DE CREER CHEZ TOUS CEUX QUI PARTICIPENT A LA VIE PUBLIQUE, ET NON PAS SEULEMENT A CETTE CELLULE RESTREINTE QU'EST L'EQUIPE GOUVERNEMENTALE, UN REFLEXE FAMILIAL. LES POUVOIRS PUBLICS SONT DECIDES A FAVORISER CETTE EVOLUTION. ET POUR LA RENDRE CLAIREMENT PERCEPTIBLE, J'AI FIXE, DANS L'IMMEDIAT, QUATRE OBJECTIFS PRECIS POUR LE GOUVERNEMENT : - LE PREMIER EST DE MIEUX ADAPTER LES PRESTATIONS FAMILIALES AUX BESOINS ACTUELS DES FAMILLES : DEJA L'ALLOCATION EN\_FAVEUR DES PARENTS ISOLES ACTUELLEMENT SOUMISE AU PARLEMENT, CONSTITUE UNE MESURE SIGNIFICATIVE. NON SEULEMENT ELLE REpond A DES BESOINS MANIFESTES MAIS AUSSI ELLE TRADUIT UNE APPROCHE NOVATRICE DES PROBLEMES FAMILIAUX. L'AN PROCHAIN, APRES CONSULTATION APPROFONDIE DES ORGANISATIONS FAMILIALES, LE GOUVERNEMENT PROPOSERA DE SUBSTITUER AUX CINQ ALLOCATIONS ACTUELLEMENT VERSEES SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES, - L'ALLOCATION DE SALAIRE UNIQUE ET SA MAJORATION, L'ALLOCATION DE LA MERE AU FOYER ET SA MAJORATION, L'ALLOCATION DES FRAIS DE GARDE, - UNE PRESTATION UNIQUE. AINSI POURRIONS-NOUS INTRODUIRE LA SIMPLICITE LA OU REGNE AUJOURD'HUI LA COMPLICATION ET METTRE LES MERES DE FAMILLE MIEUX A MEME DE CONNAITRE LE NIVEAU EXACT DES RESSOURCES TRANSFEREES SUR LESQUELLES ELLES PEUVENT \_COMPTER. CE SERA LA UNE DES REFORMES MAJEURES DE L'ANNEE 1977, AINSI MARQUEE PAR UNE TRIPLE PREOCCUPATION : EN\_FAVEUR DES FAMILLES, EN\_FAVEUR DES PERSONNES AGEES, ET EN\_FAVEUR DE L'EMPLOI DES JEUNES. SOUS-RESERVE DES CONSULTATIONS NECESSAIRES, ET DONT IL SERA BIEN ENTENDU TENU\_COMPTÉ, CETTE PRESTATION POURRAIT PRESENTER LES CARACTERISTIQUES SUIVANTES : EN PREMIER \_LIEU, ELLE POURRAIT ETRE VERSEE A TOUTES FAMILLES AYANT UN ENFANT DE MOINS DE TROIS ANS OU TROIS ENFANTS, CAR CE SONT CELLES POUR LESQUELLES UN EFFORT PARTICULIER EST LE PLUS NECESSAIRE. D'AUTRE \_PART, LE PLAFOND DE RESSOURCES RETENU PUISQU'IL S'AGIT DE CELLES DES ALLOCATIONS QUI SONT ACTUELLEMENT PLACEES SOUS PLAFOND DE RESSOURCES DEVRAIT ETRE RELATIVEMENT ELEVE, DE MANIERE QUE LES 2/3 ENVIRON DES FAMILLES PUISSENT BENEFICIER DE CETTE ALLOCATION. ENFIN CETTE PRESTATION NOUVELLE DEVRAIT ETRE VERSEE AUSSI BIEN AUX MERES QUI RESTENT A LEUR FOYER QU'A CELLES QUI EXERCENT UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE. ET AINSI ELLE RETIENDRAIT UNE DES CARACTERISTIQUES QUE VOUS AVEZ EVOQUEES TOUT A L'HEURE, MONSIEUR LE PRESIDENT `BURNEL GEORGES`, DANS VOTRE ALLOCUTION. CE SERA UN GRAND EFFORT ET J'INDIQUE QUE CE SERA UN EFFORT ONEREUX. MAIS C'EST ICI, MONSIEUR LE PRESIDENT, VOUS ME LE PERMETTEZ, QUE JE MARQUERAI UNE DIFFERENCE PAR-RAPPORT AUX PROPOS QUE VOUS AVEZ TENUS ET JE LE FERAI A LA FOIS AVEC SCRUPULE ET AVEC COURAGE PUISQUE J'AI NOTE QUE C'ETAIT LE POINT DE VOTRE ALLOCUTION QUI AVAIT ETE LE PLUS LARGEMENT APPLAUDI. VOUS AVEZ DIT QU'IL NE FALLAIT PAS DANS LE DEVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE FAMILIALE LA LIMITER, LA CONTENIR, SOUS PRETEXTE QUE SON COUT NE SOIT PAS SUPPORTABLE. JE VOUS DIRAI QU'IL FAUT D'ABORD PESER LES MOTS. S'IL S'AGIT D'UN PRETEXTE, VOUS AVEZ RAISON. MAIS S'IL APPARAIT QUE SON COUT NE SERAIT PAS SUPPORTABLE ALORS JE CROIS QU'IL FAUT RAISONNER DIFFEREMMENT CAR JE CONSIDERE QUE LA FRANCE NE DOIT DECIDER QUE CE QU'ELLE EST CAPABLE DE REALISER ET ELLE NE DOIT FAIRE QUE LES PROMESSES QU'ELLE EST CAPABLE D'HONORER. CECI EST UNE REGLE. CECI EST UNE REGLE DE LA VIE PRIVEE. CECI EST UNE REGLE DE LA VIE PUBLIQUE. - LE SECOND OBJECTIF EST DE METTRE EN\_PLACE UN STATUT SOCIAL DES MERES DE FAMILLE. NOTRE SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE, QUE CERTAINS D'ENTRE VOUS CONNAISSENT BIEN, FONDE ESSENTIELLEMENT SUR LA NOTION D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE. A LONGTERMS MECONNU LES RESPONSABILITES PROPRES DE LA

PROFESSIONNELLE, A LONGTEMPS MECUNNU LES RESPONSABILITES PROPRES DE LA MERE DE FAMILLE. CELLE-CI, QUAND ELLE NE TRAVAILLAIT PAS, NE BENEFICIAIT D'AVANTAGES SOCIAUX QUE DE FACON DERIVEE ET INDIRECTE, PAR L'INTERMEDIAIRE DE SON MARI. JE SUIS INTERVENU PERSONNELLEMENT POUR REMEDIER A CETTE INJUSTICE. ET IL EST DES A PRESENT ACQUIS QU'AVANT LA FIN DE L'ANNEE PROCHAINE LES PRESTATIONS FAMILIALES NE SERONT PLUS SOUMISES A AUCUNE CONDITION D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE. TOUTES LES MERES DE FAMILLE EN BENEFICIERONT DONC DE PLEIN DROIT EN TANT QUE TELLES. DE MEME, LA MERE DE FAMILLE ISOLEE, QUI NE TRAVAILLE PAS, BENEFICIE DESORMAIS PENDANT UN AN APRES LE DECES DE SON MARI, AUSSI LONTEMPS QU'ELLE A UN ENFANT DE MOINS DE TROIS ANS, DE L'ASSURANCE-MALADIE. DE MEME ENCORE, LA BONIFICATION DE DUREE D'ASSURANCE-VIEILLESSE POUR LES MERES DE FAMILLE RELEVANT DU REGIME GENERAL A ETE PORTEE DE UN AN A DEUX ANS PAR ENFANT. QUANT AUX MERES DE FAMILLE QUI NE RELEVANT PAS A TITRE PERSONNEL D'UN REGIME OBLIGATOIRE, ELLES PEUVENT DESORMAIS COTISER VOLONTAIREMENT. ENFIN, LE CUMUL DES AVANTAGES PERSONNELS ET DE LA PENSION DE REVERSION A ETE AUTORISE DANS CERTAINES LIMITES. CE STATUT SOCIAL DE LA MERE DE FAMILLE SERA PROGRESSIVEMENT RENFORCE. ET LA GENERALISATION DE LA SECURITE SOCIALE A-PARTIR DE 1978 CONSACRERA LES DROITS PROPRES DE LA MERE DE FAMILLE

- LE TROISIEME OBJECTIF ASSIGNE AU GOUVERNEMENT EST DE PERMETTRE AUX DEUX PARENTS DE MIEUX CONCILIER LA VIE PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE. LE DEVELOPPEMENT DU TRAVAIL A TEMPS PARTIEL ET CELUI DES HORAIRES VARIABLES, LA POSSIBILITE POUR LES MERES DE CESSER DE TRAVAILLER PENDANT DEUX ANS APRES LA NAISSANCE D'UN ENFANT, TOUT EN AYANT LA GARANTIE DE RETROUVER LEUR EMPLOI ET MEME DE POURSUIVRE LEUR CARRIERE : AUTANT DE DIRECTIONS DANS LESQUELLES IL EST INDISPENSABLE DE PROGRESSER POUR ATTENUER LES TENSIONS QUE L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE FAIT TROP SOUVENT SUBIR A LA VIE FAMILIALE. - LE QUATRIEME OBJECTIF EST DE MIEUX ADAPTER LA POLITIQUE DU LOGEMENT AUX BESOINS FAMILIAUX. LE LOGEMENT EST EN EFFET LE CENTRE DE LA VIE FAMILIALE. ET D'AILLEURS DANS TOUTES LES CIVILISATIONS, LE LOGEMENT S'IDENTIFIE EN QUELQUE SORTE A LA VIE DE LA FAMILLE. LE LOGEMENT FAMILIAL, ET PARTICULIEREMENT LE LOGEMENT NECESSAIRE A LA FAMILLE DE TROIS ENFANTS ET DAVANTAGE, CONSTITUERA UNE PRIORITE POUR LA REFORME DE L'AIDE AU LOGEMENT ACTUELLEMENT EN PREPARATION COMME ELLE DEVRA CONSTITUER UNE PRIORITE DANS LA POLITIQUE DES ORGANISMES BATISSEURS. LES ORGANISATIONS FAMILIALES ONT CONTRIBUE ACTIVEMENT A LA REFLEXION SUR CE SUJET. ELLES SERONT ETROITEMENT ASSOCIEES A SA MISE EN OEUVRE. AINSI LE LOGEMENT EST UN DES DOMAINES OU LA POLITIQUE GLOBALE DE LA FAMILLE DEVRA BIENTOT PORTER SES FRUITS. DANS CETTE POLITIQUE GLOBALE IL Y A, BIEN ENTENDU, BEAUCOUP D'AUTRE SUJETS QUE J'AURAI SOUHAITE TRAITER ET MENTIONNER, JE PENSE EN-PARTICULIER A L'EDUCATION ET JE PENSE AUSSI A L'EMPLOI DES JEUNES. LA NECESSITE DE MAINTENIR MON PROPOS DANS LES LIMITES TRACEES PAR VOS ORGANISATEURS ME CONDUIRA A EVOQUER CES SUJETS DANS D'AUTRES CIRCONSTANCES, MAIS A-PARTIR DE LA MEME PREOCCUPATION DE POLITIQUE GLOBALE

CETTE POLITIQUE GLOBALE DOIT S'ACCOMPLIR DANS UNE ETROITE CONCERTATION AVEC DES ORGANISATIONS FAMILIALES. ET A CET EGARD LE LONG PASSE (30 ANS) DE L'UNAF GARANTIT L'INTERET, LE SERIEUX DONC L'UTILITE PRATIQUE DE CETTE CONCERTATION. EN OUTRE, LA LOI DU 11 JUILLET 1975 PERMET DESORMAIS A VOTRE UNION DE PARLER AU NOM DE TOUTES LES FAMILLES ET DE TOUTES LES PERSONNES QUI ASSUMENT DES RESPONSABILITES DE CARACTERE FAMILIAL. EN PROPOSANT CETTE LOI AU PARLEMENT, LE GOUVERNEMENT A ENTENDU ETABLIR LES CONDITIONS D'UNE PARTICIPATION PLUS ETROITE DES FAMILLES A LA VIE DE LA CITE, D'UNE CONCERTATION PLUS APPROFONDIE ENTRE LES POUVOIRS PUBLICS ET L'UNION

NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES. A SES YEUX, C'EST LA MEILLEURE GARANTIE DE L'ADEQUATION ENTRE LES BUTS DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET LES MESURES PRISES DANS-LE-CADRE DE CETTE POLITIQUE. DES A PRESENT, L'UNAF PARTICIPE DE DROIT A DE NOMBREUSES INSTANCES CONSULTATIVES. JE RENDS HOMMAGE A TOUS LES REPRESENTANTS DES FAMILLES QUI, DE CE FAIT, CONSACRENT UNE PART DE LEUR TEMPS A DES ACTIVITES D'INTERET PUBLIC POUR DEFENDRE DES VALEURS ESSENTIELLES DE NOTRE SOCIETE. CEPENDANT, LA CONCERTATION NE DOIT PAS SE LIMITER LA. ELLE NECESSITE AUSSI DES CONTACTS DIRECTS, PLUS REGULIERS ET PLUS NOMBREUX AVEC LES MINISTRES. NON SEULEMENT AVEC CEUX QUI ONT DANS LEUR VOCATION TRADITIONNELLE LES PREOCCUPATIONS PLUS DIRECTEMENT LIEES AUX PROBLEMES FAMILIAUX, MAIS JE DIS BIEN A L'ENSEMBLE DES MINISTRES ET C'EST POURQUOI JE ME REJOUIS D'EN VOIR AUJOURD'HUI UN GRAND NOMBRE AU PREMIER RANG DE CETTE ASSISTANCE ET JE SUIS CONVAINCU QUE CE N'EST PAS MA PRESENCE QUI LES A ATTIRE MAIS UNE SORTE D'ANTICIPATION SUR LA VOLONTE QU'ILS ONT VOULU MANIFESTER DE PARTICIPER PLUS ETROITEMENT A LA REFLEXION ET A LA CONCERTATION AVEC VOTRE ORGANISATION. J'AI EN EFFET DEMANDE AUX DIFFERENTS MEMBRES DU GOUVERNEMENT D'EXAMINER PERSONNELLEMENT AVEC L'UNAF, NON SEULEMENT LES PROJETS PRECIS QUI PRESENTENT UN INTERET PARTICULIER POUR LES FAMILLES, MAIS EGALEMENT, A L'OCCASION D'ENTRETIENS REGULIERS, TOUTES LES IMPLICATIONS DE LEUR PROPRE ACTION SUR LA VIE DES FAMILLES. ET PAR LA MEME, LE CARACTERE GLOBAL DE LA POLITIQUE SUIVIE SERA MIEUX ASSURE

MONSIEUR LE PRESIDENT, MESDAMES, MESSIEURS, L'ACTION QUE NOUS ENTENDONS MENER ENSEMBLE LES UNS ET LES AUTRES DANS-LE-CADRE DES RESPONSABILITES QUE NOUS EXERCONS DANS NOTRE ORGANISATION POLITIQUE ET SOCIALE, POUR FORTIFIER L'AVENIR DE LA FAMILLE EXIGERA DE NOUS TOUS DE LA PERSEVERANCE. LE GOUVERNEMENT SE PRONONCE CLAIREMENT AUJOURD'HUI EN\_FAVEUR D'UNE POLITIQUE GLOBALE DE LA FAMILLE. IL SOUHAITE DECLENCHER UN REFLEXE FAMILIAL CHEZ TOUS LES RESPONSABLES MAIS AUSSI CHEZ TOUS LES FRANCAIS. IL SOUHAITE QUE DANS NOTRE PAYS SENSIBLE, SINON A LA MODE, DU MOINS A LA FAVEUR DES IDEES, L'IDEE DE FAMILLE SOIT RESENTIE, EPROUVEE, EXPRIMEE, COMME ETANT UNE DES IDEES-FORCES DE NOTRE TEMPS. L'ACTION DE L'UNAF ET DE SES MILITANTS DONT JE CONNAIS LA FOI ET L'ENTHOUSIASME, CONTRIBUERA A CETTE EVOLUTION. LA FAMILLE EST L'EXPRESSION AUTHENTIQUE DES VALEURS QUI ONT PERMIS A NOTRE PAYS DE TRAVERSER DEPUIS LONGTEMPS TANT D'EPREUVES, TOUT EN CONSERVANT SON UNITE, SA LIBERTE, SON IDENTITE ET SA FACON DE VIVRE. IL EN IRA DE MEME DANS L'AVENIR : ET LA VITALITE DE LA FAMILLE NOUS ASSURE DE L'AVENIR ET DU PROGRES DE NOTRE COMMUNAUTE NATIONALE FRANCAISE